



## Enfant mineur et carte sejour

Par **jeje926\_old**, le **09/10/2007** à **04:44**

bonjour,  
pourriez vous m'eclairer sur le cas suivant :  
il s'agit d'un enfant qui est rentre en france depuis 2000 a l'age de 11ans  
avec un simple passeport marocain, avec sa tante de nationalite francaise,  
vu le dece de ses parents ,sa tante a eu une decision de tribunal au maroc pour le prendre en  
charge,  
le prob maintenant ,il a 18 ans, il suit une scolarite exemplaire et tres brillante  
et devera passer son bac cette annee ,mais n' a pas de titre de sejour ni rien  
qu'est ce qu'il peut faire ,quel titre de sejour demande pour regulariser cette situation  
merci pou votre reponse,

Par **Azerie\_old**, le **10/10/2007** à **14:48**

Est-ce qu'il est regularisé ? si oui il faut qu'il fasse une demande de dossier a la perefecture  
pour la carte de sejour ....remplir et envoyer a l'ofpra avec les document demandé... c'est ce  
que j'ai fait et j'attand la réponse.  
Si il est pas regularisé je sais pas du tout ce qu'il faut faire desolé .